



LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Éducation artistique et culturelle / lycéens et apprentis au cinéma

Coordination du dispositif: CRAVLOR - Franck Muller fmuller@wanadoo.fr

Metz, le 3 juin 2022

Objet : Dossier de candidature pour l'année 2022/2023

Madame, Monsieur le Proviseur,

Pour la 20^{ème} année consécutive, le CRAVLOR (Centre Régional Audiovisuel de Lorraine) coordonne pour l'Académie de Nancy-Metz le dispositif « **Lycéens et Apprentis au cinéma** ». Ce dispositif ouvre le regard porté par les lycéens et les apprentis sur des cinématographies souvent méconnues et développe chez eux une approche critique de l'image animée. Il contribue pleinement à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Cette opération, soutenue par la Région Grand Est, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Grand Est, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation Grand Est, a vu un nombre important d'établissements scolaires s'investir dans le dispositif durant l'année 2021/2022. 6700 élèves étaient inscrits pour découvrir un cinéma différent, au travers de films d'auteurs, de films du patrimoine, mais également de films s'ouvrant sur d'autres cultures du monde.

Cette opération a pour objectif de sensibiliser et de former les lycéens au 7ème Art, notamment de faire évoluer leur regard sur le cinéma, de développer chez eux une approche critique de l'image et de leur donner la capacité de cerner les enjeux d'un film. À l'heure où les images envahissent largement le quotidien, « Lycéens et Apprentis au cinéma » permet de donner aux élèves les moyens d'aiguiser leur jugement et d'affiner leur regard sur des films qu'ils connaissent ou des œuvres vers lesquelles ils ne se seraient, a priori, pas tournés spontanément.

Nécessitant un réel engagement dans le projet pédagogique de l'établissement, le dispositif propose, dans le cadre du temps scolaire, **la projection obligatoire de trois films dont l'un sera un film qui a été financé en partie par la région Grand Est, en version originale sous-titrée par classe et par année, dans une salle de cinéma. Le coût des places (2,50€ par élève et par film) doit être pris en charge par le lycée.**

Les films sont accompagnés de documents pédagogiques pour les élèves et les enseignants. L'obtention de DVD, dont les droits d'utilisation ont été acquittés est possible, et l'accès à des sites Internet spécialisés et réalisés par les formateurs viennent compléter ces documents

Des interventions en classes pourront être organisées afin de construire une analyse et de créer un échange entre un professionnel et les élèves participants autour des œuvres étudiées.

L'enseignant relais, ainsi que ceux accompagnant les élèves, sollicitent le 'parcours EAC' auprès de l'École Académique de Formation Continue. Ils peuvent ainsi solliciter le module RDV culture 'analyse filmique', disposer de ressources pour chaque film : dossier pédagogique téléchargeable

Soutenu
par





(synopsis, générique, réalisateur et acteurs, analyse de la structure dramatique, contexte historique ou esthétique), et se former dans le domaine du cinéma lors de journées dédiées. Ces formations permettent d'accompagner le travail pédagogique et culturel d'éducation à l'image. Le ou les enseignants bénéficiant de ces formations transmet à l'équipe les informations nécessaires à l'étude des films en classe, en lien avec le référent culture de l'établissement.

Les trois coordinations de « Lycéens et Apprentis au cinéma » en Région Grand Est ont continué à collaborer autour d'un projet commun, afin de soutenir cette année la réalisation d'un programme de courts métrages financés par la région Grand Est intitulé : « Mélange des genres ». Ainsi, il s'agit de faire la proposition de 5 courts ayant un intérêt de réalisation et d'étude de genres (animations, science-fiction, uchronie) permettant d'aborder de nombreuses notions de langage cinématographique.

Pour votre inscription au dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » merci de prendre connaissance des documents suivants, accessibles sur le site du Cravlor.fr et sur ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (PARTAGE/ARENA) :

- Le « cahier des charges » : il présente de façon détaillée le dispositif (engagements des établissements, des enseignants relais, etc.) ;
- La programmation des films retenus pour l'année 2022/2023, par trimestre ;
- Un document annexe présentant le calendrier prévisionnel des projections et des animations ;

Pour finaliser votre inscription, il est **indispensable de remplir le projet sur ADAGE avant le 15 juin 2022** (délai de rigueur), en indiquant CIN dans le titre, le CRAVLOR comme coordinateur, le cinéma partenaire associé et le nombre de classes et d'élèves pressentis. Il vaut pour confirmation de participation au dispositif et pour signature du « cahier des charges ». **Une demande d'informations complémentaires pourra être adressée à l'enseignant relais, sur sa boîte mail académique, par le coordinateur du dispositif.** Nous avons aussi besoin que vous nous transmettiez le **cahier des charges** du dispositif signé par le proviseur, le référent culture et par l'enseignant relais.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre dispositif et souhaitant vous compter cette année encore parmi nos participants, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Proviseur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cinéligue - CRAVLOR

Pour la coordination LAAC de l'Académie de Nancy-Metz
La Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle
L'inspectrice d'Académie Inspectrice Pédagogique Régionale chargée du cinéma

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA 2022/2023

Pour l'Académie de Nancy-Metz

Coordination Cinéligue – Cravlor / 1 rue du Pré Chaudron 57070 METZ

Tél. 03 87 50 45 42

Cravlor.fr

Email : cravlorcine@gmail.com

Soutenu
par

